

# Technologies et régions

Autor(en): **Raffestin, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wohnen**

Band (Jahr): **68 (1993)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-106011>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## TECHNOLOGIES ET RÉGIONS

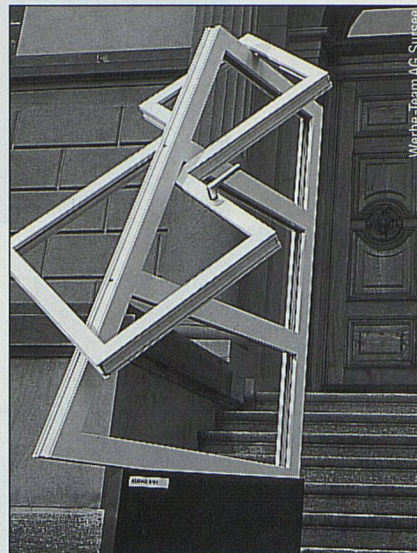
Depuis un quart de siècle, nous sommes entrés dans une nouvelle révolution industrielle, appelons-la la troisième, fondée, entre autres, sur l'électronique, l'informatique et la biotechnologie. Alors que les deux précédentes révolutions industrielles avaient contribué à rassembler dans de grandes métropoles des masses d'ouvriers et d'employés en créant des paysages humains désormais classiques, cette troisième révolution s'exprime d'une manière tout à fait différente, car elle rassemble davantage de scientifiques que les précédentes. Les ingénieurs, physiciens, informaticiens, biologistes et gestionnaires ont des exigences quant à leur mode de vie et à leur insertion dans l'environnement fort différentes de celles des ouvriers d'il y a seulement cinquante ans. Nous voulons dire par là qu'une localisation d'implantations industrielles ne s'apprécie plus sur la base des seuls critères économiques, mais encore et surtout sur la base de critères environnementaux qui n'étaient pratiquement pas pris en compte il y a quarante ans. La troisième révolution industrielle n'est pas qu'une transformation des structures de production, elle est aussi une modification des structures de toute la société. Localiser une entreprise actuellement implique de prendre en compte simultanément l'économie, bien sûr, mais également la région et l'environnement.

A propos de ces localisations, on notera un foisonnement de termes ces dernières années: parc scientifique, parc technologique, technopole, business park, etc. pour n'en citer que quelques-uns. Souvent, ces termes, là où ils sont utilisés, ne recouvrent que des projets encore flous pour les collectivités qui espèrent trouver dans la réalisation d'un parc technologique ou d'un business park une solution à leur développement futur. Pourtant, il ne suffit pas, hélas, de réserver des terrains pour l'implantation de l'un de ces parcs pour qu'il se réalise ipso facto. Les responsables politiques, voire aus-

si les responsables économiques sont souvent étrangement victimes de la magie des mots en pensant qu'il suffit de vouloir quelque chose pour que cela se fasse. Lorsque l'image qu'on se donne précède la réalité, la simulation l'emporte sur la réalisation, et le problème risque d'être mal posé et par conséquent mal résolu.

Afin d'illustrer la situation, nous allons considérer la région lémanique, disons pour simplifier les zones regroupées dans ce qu'on appelle institutionnellement le Conseil du Léman, à savoir l'Ain, la Haute-Savoie, Vaud, Valais et Genève. Il ne s'agit évidemment pas d'une zone homogène. Pourtant, ce qui les rapproche à l'heure actuelle, c'est la volonté d'un développement dans la perspective de la troisième révolution industrielle. Ce qui les sépare, en revanche, malgré les efforts institutionnels pour une intégration régionale, c'est la présence de frontières internationales ou cantonales qui créent des ruptures.

Si l'on trace, à partir du centre du Léman, un cercle de 70 km, on découvre à l'intérieur de ce cercle une série de villes qui peuvent toutes présenter un certain attrait, mais qui ne peuvent pas toutes prétendre à devenir des technopoles. Du côté français, Annecy est probablement une technopole en formation d'un intérêt certain grâce à des activités industrielles pré-existantes et à la présence d'institutions universitaires liées à la technologie. Mais il est évident qu'Annecy doit s'appuyer sur Grenoble et Lyon, villes à la périphérie d'un cercle de 150 km. Mais en même temps, Annecy a besoin de Genève pour le transport aérien, car Cointrin est pour cette ville l'aéroport le plus commode à maints égards. Une des grandes chances pour Annecy est sans nul doute un environnement satisfaisant du point de vue écologique, avec un lac dont l'assainissement a été une réalisation importante. Cependant, pour affermir la vocation annécienne, le développement des rela-



Werbe-Team AG, Suisse

## DIE KUNST DES KUNST-STOFF-FENSTERBAUS.

**LANGLEBIG UND 100% REZYKLIERBAR!**

Die klassischen Argumentationen sind nicht neu. ■ Werterhaltung der Liegenschaft ■ Energie-Spardenken ■ Bessere Wohnqualität ■ Schnelle Fertigung ■ Prompte Montage. Das alles darf man voraussetzen.

Nicht so selbstverständlich sind hingegen modernste Produktionsanlagen und über 20jährige Erfahrung. Darauf bauen wir. Das ist der Boden für unsere perfekte Kunststoff-Fensterkunst.

Es lohnt sich, unsere Arbeit und unsere Preise unverbindlich zu testen. Ihr Anruf freut uns. Oder füllen Sie den Coupon aus. Wir melden uns dann bei Ihnen mit weiteren Details.

- Bitte senden Sie mir Ihre Unterlagen
- Ich wünsche eine Offerte

Name, Vorname \_\_\_\_\_

Firma \_\_\_\_\_

Strasse \_\_\_\_\_

PLZ/Ort \_\_\_\_\_

Telefon \_\_\_\_\_

Einsenden oder faxen an: KUFAG AG, Kunststoff-Fensterbau, 4665 Oftringen, Telefon 062-97 65 65, Fax 062-97 28 65

 **KUFAG AG**

tions avec les grandes villes voisines est indispensable.

Genève peut, à coup sûr, en plus de sa dimension internationale jouer le rôle de technopole en raison de la présence des éléments essentiels, tant du point de vue scientifique que technique et industriel. Par ailleurs, son image peut être, et elle l'est, utilisée par la France voisine pour promouvoir des business parks, dont le plus avancé est sans conteste celui d'Archamps. Mais, dans ce cas, la frontière internationale interdit, qu'on le veuille ou non, des relations plus poussées. Archamps profite de la présence de Genève, mais Genève tire-t-elle quelque chose de la présence d'Archamps? Par ailleurs, l'environnement genevois, du point de vue écologique, tend plus à se dégrader qu'à s'améliorer et, du point de vue humain, on note ces dernières années une émigration sensible des Suisses d'une part et une émigration également d'entreprises qui trouvent ailleurs des conditions plus favorables.

La ville qui, en ce moment, semble combiner le plus de facteurs positifs est probablement Lausanne, qui devient de plus en plus une plaque tournante en Suisse romande en tant que technopole. La présence de l'Université, de l'EPFL et de nombreux instituts y est pour beaucoup. Par ailleurs, les conditions de l'environnement y sont relativement favorables, plus en tout cas qu'à Genève. Lausanne peut également jouer sur la présence du parc technologique d'Yverdon. Pourtant, la question est de savoir si les stratégies de développement sont à la hauteur des conditions de développement potentielles. Il est permis d'en douter. Le parc d'Yverdon sera-t-il utilisé dans une perspective technologique avancée ou servira-t-il à des implantations classiques d'origine alémanique?

A la périphérie du cercle des 70 km, on trouve Neuchâtel et Fribourg, dont le développement est réel, mais pas encore dans la

direction souhaitée, car il s'agit d'environnements qui n'offrent pas les attraits de Genève et Lausanne. En Valais, Martigny et Sion sont également en phase de développement économique, mais ces deux villes doivent trouver leurs appuis technico-scientifiques ailleurs en Suisse romande, ce qui ne saurait pas être trop difficile, compte tenu des conditions environnementales favorables. Quoi qu'il en soit, les intersections les plus pleines entre économie, région et environnement sont encore offertes aujourd'hui par Genève et Lausanne, qui constituent peut-être une métropole linéaire sur le plan démographique et technologique, mais dont les stratégies sont plus de concurrence que de coopération.

Si l'on souhaite que le cercle des 70 km joue un rôle fondamental dans le développement technico-scientifique de l'Europe de demain, cercle qui est au centre de gravité de la CEE, il faut postuler des stratégies communes en matière économique, régionale et environnementale. L'image est favorable, mais les efforts entrepris pour la valoriser et l'utiliser sont insuffisants. Cette région-charnière entre Rhône-Alpes et la Suisse alémanique n'est pas suffisamment consciente de son destin commun pour se donner un projet social qui se traduirait par la création d'un réseau de relations dense entre toutes les parties qui la composent. Le Conseil du Léman est une belle expérience, mais il faut la traduire concrètement pour atteindre une synergie technico-scientifique, économique, sociale, régionale et environnementale. Il convient de ne pas oublier que ce qui sous-tend la «nouvelle révolution industrielle» est la densité des réseaux concrets et abstraits qui permettent de faire circuler les flux de toute nature: énergie, information, monnaie, biens, services, etc.

Une région n'existe finalement que par l'interconnexion de ces réseaux. CLAUDE RAFFESTIN

## LOGIS SUISSE SA CONVOCATION

20<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire vendredi 18 juin 1993, 14.00 h, à la maison des Arts et des Congrès de Lucerne

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels pour 1992; Rapport et proposition de l'organe de contrôle
2. Décision concernant l'utilisation de l'exercice
3. Décharge aux organes responsables
4. Nominations
  - 4.1 Nomination de remplacement au conseil
  - 4.2 Nomination de l'organe de contrôle
5. Divers

Le président:  
F. Leuenberger

Le directeur:  
F. Zraggen

